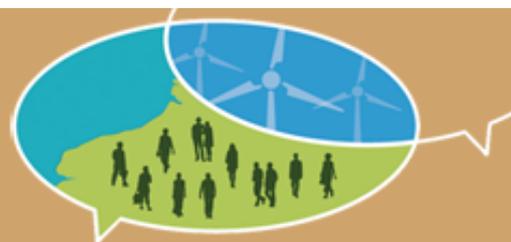


Débat public Parc éolien en mer de Dieppe - Le Tréport

Du 24 avril au 31 juillet 2015



LETTRE D'INFORMATION N°9

17 JUIN 2015

Place à la réunion de mi-débat et aux cahiers d'acteurs



Le débat a passé la barre des 50 sur l'échelle des 100 jours de débat prévus entre le 24 avril et le 31 juillet : le temps est venu de faire une synthèse de l'ensemble des questions et avis soulevés au cours de 5 réunions publiques, 8 débats mobiles, 1 émission de télé, 1 exposition artistique et un site internet ouvert en continu aux réactions du public.

C'est l'objet même de la **réunion publique du 25 juin**, prévue à Dieppe de 19h à 22h, que de faire état du chemin parcouru, et de celui qu'il reste à parcourir. Le public, dans sa plus grande diversité, est attendu pour débattre des premiers enseignements que la commission tire de ces échanges. Quelle est l'équation économique de l'énergie éolienne ? Quelles sont les conditions de succès de la filière industrielle ? Quelles études doivent être menées pour lever les incertitudes sur l'impact environnemental ? Quelle zone privilégier, quelle réglementation adopter, quelles mesures de sécurité mettre en place pour concilier les activités en mer ? Autant de questions qui seront abordées par la commission avec l'intervention de différents acteurs du débat et experts.

Par ailleurs, la Commission invite les acteurs à publier leurs points de vue sur le site internet du débat, et s'ils le souhaitent, à proposer des cahiers d'acteurs qui seront examinés par la Commission.

LES PROCHAINES RENCONTRES PUBLIQUES

> Dieppe, le 25 juin 2015

19h-22h, Salle Le Carré
Réunion publique à mi-débat
Diffusée en direct sur internet

> Dieppe, le 27 juin 2015

En journée
Débat mobile
« *La solitaire du figaro* »

> Le Tréport, le 7 juillet 2015

17h-21h, Salle Serge Reggiani
Atelier thématique
« *Pêche, tourisme, maintenance
et industrie... quel projet de
territoire ?* »

> Dieppe, du 29 mai au 26 juin

Du lundi au vendredi
9h-12h, 14h-17h,
Service communication de la
mairie
Exposition de photographies

> Le calendrier des réunions publiques

> Le calendrier du débat mobile

> Le calendrier de l'exposition artistique

LES PRINCIPAUX DOCUMENTS ET LIENS UTILES

> Le débat présenté en 2
minutes !

> Comment s'informer et

Les **points de vue** permettent à chacun de s'exprimer librement sur le site internet du débat, et d'annexer des documents au propos. Ils peuvent être commentés en ligne par tout participant au débat.

La rédaction d'un **cahier d'acteur** est un exercice plus délicat : dans un format de 4 pages, le cahier d'acteur doit faire progresser le débat, éclairer le public sur des points qui ne seraient pas ou peu éclairés dans les autres documents du débat, notamment le dossier du maître d'ouvrage. La commission invite les acteurs qui le souhaitent à envoyer leurs propositions de cahier d'acteurs, si possible avant le 2 juillet (**voir le mode d'emploi**), afin qu'ils puissent être édités et consultables par tous au plus tard le 15 juillet.

La commission encourage les acteurs qui partagent les mêmes positions à se regrouper pour la rédaction des cahiers d'acteurs, et indique qu'elle retiendra un nombre limité de cahiers d'acteurs, en privilégiant la diversité des arguments plutôt que la quantité des documents.

La Commission donnera ensuite la possibilité aux acteurs de présenter leurs cahiers d'acteurs, lors d'une séance d'auditions publiques prévues à **Criel-sur-Mer le 8 juillet**. Cette séance permettra d'entendre et de débattre des arguments avancés dans les cahiers d'acteurs.

La Commission particulière du débat public

Grande réunion du 25 juin : les informations pratiques

La réunion du 25 juin est prévue à Dieppe, salle Le Carré, 101 boulevard de Verdun, en face de l'hôtel Mercure et du Casino. Elle aura lieu de 19h à 22h et sera diffusée en direct sur internet.

Parlez-en autour de vous, à votre famille, vos proches et collègues, sur Facebook ou sur Twitter !



Plan d'accès



Relayez cet événement sur Facebook



Diffusez l'information sur Twitter

Les points de vue et cahiers d'acteurs : mode d'emploi

Tout participant peut publier un point de vue argumenté et documenté s'il est en lien avec les questions du débat. Il peut prendre la forme d'un document de plusieurs pages qui doit respecter les principes du débat public et qui sera retenu par la commission particulière pour l'enrichissement de l'argumentation qui y est développée.

La rédaction d'un **cahier d'acteur** est un exercice plus délicat : dans un format de 4 pages, le cahier d'acteur doit faire progresser le débat, éclairer le public sur des points qui ne seraient pas ou peu éclairés dans

participer ?

> La synthèse de présentation du projet

> Le dossier complet

LES DERNIÈRES EXPRESSIONS EN LIGNE

Avis n°244 / L'éolien est une énergie plus naturelle

Ajouté le 16/06/2015

On sait qu'en France les 3/4 de la production est nucléaire. L'éolien est une électricité d'origine plus naturelle. Les gens qui se plaignent le plus (les pêcheurs) y trouveront leur compte : les éoliennes constitueront une réserve. Il y a assez de vent sur terre pour produire l'énergie. Il faut cependant anticiper les coûts d'entretien. [Cet avis a été récolté sur papier au cours du débat mobile du 30 mai 2015 au...

> LIRE LA SUITE

Avis n°243 / Il faut voir avec les pêcheurs et faire attention aux effets inattendus

Ajouté le 16/06/2015

Les gens sont pour quand ce n'est pas chez eux mais sont contre quand c'est chez eux. Nous on a Fessenheim. Eternel débat entre les emplois et le nucléaire. S'il se passait en France ce qui s'est passé à Fukushima on serait contre. Il faut voir avec les pêcheurs. Est-ce que ça nuit à la pêche ? Cela ne me choque pas esthétiquement. Il faut avancer en même temps. C'est...

> LIRE LA SUITE

Avis n°242 / Pas d'avis tranché

Ajouté le 16/06/2015

Une éolienne se démonte. Par contre je suis sceptique sur la rentabilité, le kWh subventionné, si c'est comme le

les autres documents du débat, notamment le dossier du maître d'ouvrage.

La commission invite les acteurs qui le souhaitent à envoyer leurs propositions de cahier d'acteurs, si possible avant le 2 juillet, afin qu'ils puissent être édités et consultables par tous au plus tard le 15 juillet. Une séance d'auditions publiques prévues à **Criel-sur-Mer le 8 juillet** permettra d'entendre et de débattre des arguments avancés dans les cahiers d'acteurs



Points de vue et cahiers d'acteurs : le mode d'emploi



Les auditions publiques du 8 juillet

5 nouveaux points de vue

Depuis notre lettre électronique n°6, 5 points de vue ont été publiés :



N°6 – Dieppe Méca Energies : « **Dieppe Méca Energies soutient le projet Eolien en Mer Dieppe LE Tréport** »



N°7 – Cluster Maritime Français : « **Les énergies marines renouvelables, symbole du développement durable et un atout pour l'Economie Maritime Française** »



N°8 – France Nature Environnement : « **Changer de modèle énergétique, un enjeu national** ».



N°9 – STO logistique – « **STO Logistique favorable au projet** »



N°10 – CESI – « **Au niveau de la formation et de la recherche, le CESI est convaincu que l'éolien participera au développement économique du territoire** »



Tous les points de vue

S'inscrire à l'atelier du 7 juillet

L'atelier thématique initialement prévu le 18 juin aura lieu 7 juillet prochain au Tréport, salle Reggiani, du 17h à 21h.

Cet atelier pose la question du projet de territoire, sous l'angle des filières économiques qui structurent la région de Dieppe et du Tréport : quel avenir pour la pêche et le tourisme ? Quelles perspectives pour la maintenance du parc et les entreprises régionales ?

Il sera l'occasion de faire un point sur l'économie locale, les perspectives de développement des territoires. Il permettra d'identifier les mesures d'accompagnement qui seraient nécessaires en cas de réalisation du parc, de débattre de la fiscalité spécifique à l'éolien en mer et des compensations prévues.

Ouvert à tous dans la limite de 100 participants, les ateliers reposent sur des travaux en groupes et par tables, alimentés par plusieurs présentations. Une heure d'échange entre tous les participants est prévue, pour notamment mettre en commun les différentes questions et propositions qui auront émergé.



S'inscrire à l'atelier du 7 juillet

photovoltaïque. ...

> LIRE LA SUITE

Avis n°241 / Cela ne me gêne pas

Ajouté le 16/06/2015

Visuellement ça ne me gêne pas. Souvent on ne les verra pas. Je préfère les énergies renouvelables. [Cet avis a été récolté sur papier au cours du débat mobile du 30 mai 2015 au Baie de Somme Kite Surf challenge de Cayeux-sur-Mer]

> LIRE LA SUITE

Avis n°240 / Ce projet nécessite une réflexion

Ajouté le 16/06/2015

A priori je serais favorable, mais ça demande réflexion. Il faut voir si ça produit beaucoup et étudier les impacts sur les pêcheurs. Peut-on trouver un modus vivendi ? [Cet avis a été récolté sur papier au cours du débat mobile du 30 mai 2015 au Baie de Somme Kite Surf challenge de Cayeux-sur-Mer]

> LIRE LA SUITE

Avis n°239 / Je suis surtout contre les énergies fossiles

Ajouté le 16/06/2015

Je ne suis pas forcément pour l'éolien. J'ai un doute sur le rapport investissement, nuisance / gain par rapport au solaire. Cependant, c'est toujours mieux que le gaz de schiste. Je ne vois pas d'impact sur la pratique du kitesurf, par contre c'est moche. J'aurais l'impression d'être au Havre ! En même temps c'est dans l'air du temps. C'est toujours mieux qu'un complexe hôtelier sur le littoral et en même...

> LIRE LA SUITE

Avis n°238 / Attention aux conditions en mer dans ce secteur

Ajouté le 16/06/2015

Retour sur la conférence industrielle du 4 juin

La conférence-débat sur la filière industrielle de l'éolien en mer qui s'est déroulée à Rouen jeudi 4 juin a réuni 73 personnes en salle et 112 personnes sur internet.

A travers les différentes interventions et questions, la conférence-débat a fait le point sur les emplois qui seraient potentiellement créés par la filière de l'industrie de l'éolien en mer. Elle a également permis de comprendre comment les PME régionales pourraient s'insérer dans cette filière et par quels dispositifs et outils d'accompagnement.

La commission a relevé de fortes attentes des acteurs de cette filière : industriels, entreprises régionales, centres de formation et collectivités territoriales qui ont témoigné de leur motivation et de leur mobilisation pour intégrer ce marché.

Certains acteurs ont souligné que les conditions de réussite de l'éolien en mer n'étaient pas faciles à réunir voire que la filière n'était pas crédible en France actuellement. L'envie de se saisir de cette opportunité est présente, ce sont les conditions de réussite qui font débat. Les défis à venir sont importants, les participants ont interrogé la capacité du territoire à les relever.

La commission a recensé les questions auxquelles il n'y a pas eu de réponse et veillera à ce qu'elles trouvent réponse dans la suite du débat.



Les archives de l'atelier

Etienne Ballan, nouveau président de la commission particulière



Suite à la démission de Laurence Monnoyer-Smith, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a nommé le 3 juin dernier Etienne Ballan président de la commission particulière. Sociologue de formation, enseignant à l'Ecole nationale supérieure de paysage (ENSP), il a plus de 15 ans d'expérience dans le domaine de la participation et du débat public. Il a pris ses fonctions dès le 4 juin, a animé les réunions publiques des **4 et 12 juin** et participé à l'émission « **La voix est libre** » sur

Le projet ne sera pas rentable pour moi. En plus, la mer dans ce secteur est souvent agitée, avec des creux importants qui empêcheront les navires de maintenance de sortir. [Cet avis a été récolté sur papier au cours de l'atelier thématique n°2 du 12 juin 2015 à Dieppe] ...

> **LIRE LA SUITE**

Avis n° 237 / Des impacts sur les activités portuaires de Dieppe

Ajouté le 16/06/2015

Le projet aura un impact sur les activités portuaires de Dieppe : commerce, pêche, transmanche (qui emprunte la route du Nord) et plaisance. [Cet avis a été récolté sur papier au cours de l'atelier thématique n°2 du 12 juin 2015 à Dieppe]...

> **LIRE LA SUITE**

Avis n° 236 / Ce parc aurait pu être implanté plus au Sud-Ouest

Ajouté le 16/06/2015

Je me demande pourquoi ce projet de parc éolien offshore est prévu dans ce secteur. Il aurait pu être implanté plus au Sud-Ouest entre Veulettes-sur-Mer et Quiberville-sur-Mer ! En plus, il n'est nullement rentable, les centrales nucléaires sont plus économiques (combien faut-il d'éoliennes pour compenser une centrale...) [Cet avis a été récolté sur papier au cours de l'atelier thématique n°2 du 12 juin 2015 à Dieppe]...

> **LIRE LA SUITE**

Avis n° 235 / Un leurre sur les emplois locaux

Ajouté le 16/06/2015

On nous parle de 750 emplois direct mais il faut voir ce qui ira précisément au Tréport et à Dieppe. Pour moi, c'est un leurre en ce qui concerne les emplois locaux. [Cet avis a été récolté sur papier au cours de l'atelier thématique n°2 du 12 juin 2015 à Dieppe] ...

> **LIRE LA SUITE**

France3 régions.



La commission qui organise le débat

**> LIRE LES DERNIÈRES
EXPRESSIONS**

Contactez la CPDP Projet de parc éolien en mer de Dieppe - Le Tréport

21 avenue des Canadiens, 76420 Le Tréport

Tél. : +33 (0)2 77 23 44 33

eolienmer-pdlit@debatpublic.fr

<http://eolienmer-pdlit.debatpublic.fr>

REJOIGNEZ LE DÉBAT
SUR

